



## PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Sainte-Geneviève

Mercredi 30 mars 2022, 19h15

En présentiel à la bibliothèque de l'école

### Étaient présents :

Mmes.	Émilie Fournier	membre parent – vice-présidente
	Jennifer Chabot	membre - personnel de soutien
	Véronique Bouchard	Directrice
	Geneviève Bédard	membre – service de garde
	Camille Côté-Beauvillier	membre enseignante
	France Julien	membre de la communauté (maison des grands-parents)
	Laurie Gauvin-L.	membre de la communauté (maison des jeunes L'envol Sainte-Foy)
	Marie-Ève Rheault	membre - professionnelle
MM.	Sébastien Boucher	membre parent – président - trésorier
	Dany Houde	membre parent
	Guy Labrecque	membre parent
	Karl-Alexandre Jahjah	membre parent

### Était absente :

Mme.	Amélie Légaré	membre enseignante
------	---------------	--------------------

## 1. OUVERTURE

### 1.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

La séance du cinquième conseil d'établissement 2021-2022 est ouverte à 19 h 23.

Le quorum étant atteint, M. Boucher, président du CÉ, souhaite la bienvenue aux membres. M<sup>me</sup> Jennifer Chabot fait office de secrétaire.

## 1.2 Adoption de l'ordre du jour

M. Boucher fait une lecture de l'ordre du jour préalablement transmis aux membres.

M. Houde demande d'ajouter un point sac à dos en 6.2 et M. Labrecque un point sur le mur d'escalade en 6.3.

<b>CE-016-21-22-045</b>	M. Labrecque propose l'adoption de l'ordre du jour ainsi modifié et le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
-------------------------	---

## 1.3 Adoption du procès-verbal du 26 janvier 2022

Les membres ont reçu le procès-verbal à approuver par courriel le 25 mars 2022.

Le libellé en 3.2 est modifié afin d'être plus représentatif du message transmis.

<b>CE-016-21-22-046</b>	Suivant cette modification, il est proposé par M <sup>me</sup> Fournier d'adopter le le procès-verbal du 26 janvier 2022 et son adoption est votée à l'unanimité.
-------------------------	---

## 1.4 Suivi au procès-verbal

3.2 : Consultation biens et services

M<sup>me</sup> Bouchard a contacté le centre de services scolaire afin de comprendre l'historique de l'affectation des locaux qui servent d'entrepôt au sous-sol. Ce qui est ressorti des échanges est que les locaux ne sont pas ventilés. L'ajout d'un drain autour de l'école pourrait corriger le tout, mais à des coûts jugés trop importants. Le centre de services souhaite augmenter la lumière naturelle et la ventilation dans ces écoles. Ainsi, il n'est pas envisageable pour eux que ces locaux accueillent des classes ou le service de garde. Une cohabitation avec les scouts serait souhaitée afin que le service de garde puisse utiliser leur local.

L'enjeu de la salubrité des locaux du sous-sol préoccupe parents et membres du personnel qui craignent des problèmes de santé associés à l'inhalation de l'air malgré que les portes demeurent fermées.

## 1.5 Intervention du public

## M<sup>me</sup> Julien

Nous avise que madame Bouchard annoncera une bonne nouvelle plus tard.

## M<sup>me</sup> Laurie Gauvin. Legault

**Nouvelle intervenante à la Maison des jeunes de Sainte-Foy en remplacement de M<sup>me</sup> Racette.** Elle se présente et nous fait part des projets actuels de la Maison des jeunes comme l'Escouade qui accueille maintenant des jeunes de 10 à 12 ans à la sortie des classes entre 15 h 30 et 18 h 00. Ce projet pourrait être rendu disponible pour nos jeunes dans les prochains mois. Mme Gauvin prendra contact avec mesdames Bédard et Gauthier afin de prévoir des animations pour nos élèves. Elle propose aussi de nous transmettre la programmation de la Maison des jeunes pour l'été 2022.

## 2. DÉCISION

### 2.1 Heures amplitudes SDG (Fiches 4 et 10) Art. 77.2

L'ouverture du service de garde est à 7 h 00 le matin à la fermeture à 17 h 45.

Le statu quo est proposé pour l'an prochain.

<b>CE-016-21-22-046</b>	Considérant la satisfaction des parents, il est proposé par M <sup>me</sup> Fournier de maintenir l'amplitude des heures d'ouverture du SDG et la proposition est approuvée à l'unanimité.
-------------------------	--

### 2.2 Approbation des sorties en plein air dans le cadre de la mesure On bouge au cube (Fiche 4) Art. 87

Mme Bouchard indique qu'avec le budget de la mesure «On bouge au cube », nous souhaitons que tous les adultes de l'école disponibles sortent faire une activité en plein air avec les élèves ce printemps. Un site gratuit en nature est prévu pour chaque niveau scolaire. Les frais de transport en autobus sont les principaux frais pour ces activités. Les parents seront assurément les bienvenus et pourront utiliser l'autobus s'il reste de la place.

#### Randonnées « Mesure On bouge au cube »

Degré	Endroit	Date	Départ/arrivée
Adaptation scolaire	Parc du Bois-de-Coulonge	Le jeudi 9 juin am, remis au 16 juin en cas de pluie.	9 h 00 / 12 h 30

<b>Précolaire 4 et 5 ans</b>	<b>Les sentiers de la rivière Cap Rouge</b>	<b>Le 2 juin am, remis au 21 en cas de pluie.</b>	<b>8 h 30 / 12 h 30</b>
<b>1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année</b>	<b>Le parc des Chutes de la Chaudière</b>	<b>10 juin am remise au 15 juin en cas de pluie.</b>	<b>8 h 45 / 11 h 20</b>
<b>3<sup>e</sup> -4<sup>e</sup> - 4<sup>e</sup> &amp;5<sup>e</sup></b>	<b>Station touristique Duchesnay</b>	<b>22 juin am.</b>	<b>8 h 45 / 11 h 15</b>
<b>5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année</b>	<b>Stoneham</b>	<b>21 juin am et pm</b>	<b>9 h 00 / 14 h 30</b>

<b>CE-016-21-22-047</b>	Considérant l'enthousiasme du CÉ pour ces sorties, M <sup>me</sup> Rehault propose d'approuver les sorties en nature et c'est approuvé à l'unanimité.
-------------------------	---

### **2.3 Journée de familiarisation au préscolaire et entrée progressive** (Fiches 4 et 16) Art. 87

Le 31 mai 2022, les parents des enfants qui entreront au préscolaire l'an prochain sont invités à venir visiter l'école et les classes. Comme les classes de préscolaire seront fermées pour cette journée, le SDG est offert toute la journée.

Dans notre centre de services, l'entrée progressive doit être d'une durée de 3 jours. Pour la rentrée à venir, on propose le 31 août, 1 et 2 septembre 2022. Le service de garde est ouvert pour les parents afin de couvrir la journée complète.

<b>CE-016-21-22-048</b>	M <sup>me</sup> Rehault propose d'approuver les propositions de l'équipe-école quant aux dates pour la journée de familiarisation ainsi que pour l'entrée progressive et elles sont approuvées à l'unanimité.
-------------------------	---

### **2.4 Prêt de locaux - Vacances été** (Fiches 4 et 21) Art. 93 et 110.3

D'abord, M<sup>me</sup> Bouchard souligne que le suivi a été fait au niveau des petits bris de l'été dernier et que le tout a été remboursé. Les enseignants sont donc d'accord pour prêter leurs locaux encore cet été. Considérant l'enjeu du rangement des locaux et de la sécurisation du matériel précieux, du temps sera prévu en juin pour rendre les locaux prêts pour le camp de jour en août pour réaménager les classes.

M. Boucher rappelle que la venue du camp Kéno ainsi que le choix des locaux appartiennent au conseil.

<b>CE-016-21-22-049</b>	Considérant que le camp a respecté ses engagements l'an dernier, les enseignants renouvellent leur accord selon les mêmes modalités que l'an dernier, M. Jahjah propose d'approuver la venue du camp Kéno dans nos locaux pour l'été 2022 et c'est approuvé à l'unanimité.
-------------------------	--

## **2.5 Consultation des élèves - modalités (Fiches 4 et 19) Art. 89.2, 110,4**

M<sup>me</sup> Fournier a préparé un sondage visuellement attrayant en se basant sur les activités réalisées depuis quelques années. Le sondage comporte différentes sections dont : heures sportives, service de garde, finissants et récréations.

Les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année seront invités à remplir le formulaire papier en classe. Pour les parents, un formulaire simplifié sera disponible prochainement. *Le questionnaire pour les parents sera transmis par courriel pour approbation lorsqu'il sera complété.*

M<sup>me</sup> Fournier, M<sup>me</sup> Bédard et M<sup>me</sup> Chabot se proposent pour étudier les résultats des questionnaires.

<b>CE-016-21-22-050</b>	Le conseil, à l'unanimité, mandate madame Bouchard de diffuser les questionnaires d'ici la mi-mai 2022.
-------------------------	---

## **2.6 Activité « Porte ton pyj »**

Les enfants sont venus à l'école en pyjama en grand nombre lors de la journée visant à amasser des fonds pour Opération Enfant Soleil. Nous avons récolté 1058 \$ en contributions volontaires.

## **2.7 Mercredi PM - Adaptation scolaire**

Mme Bouchard rappelle le mandat de notre service spécialisé. Une demande est faite pour instaurer 30 mercredis pm dans l'année où les enfants ne sont pas en classe et où le service de garde serait offert afin que l'équipe multidisciplinaire puisse se rencontrer. Lors de ces moments, l'équipe travaillerait en concertation pour répondre aux besoins des enfants :

- Planification de plan d'intervention ;
- Mise en place de protocoles d'intervention ;
- Planification pédagogique ;
- Suivi avec les intervenants externes ;
- Rencontres cliniques ;
- Rencontres d'équipe ;
- Rencontre avec les parents, etc.

En conformité avec le Régime pédagogique, le temps de ces mercredis pm serait repris à l'horaire le midi en modifiant les heures de début et de fin des cours. En contexte de pénurie de main-d'œuvre, il est difficile de libérer les enseignants et TES pour les PI. En ayant du personnel régulier pour les mercredis pm, cela favoriserait la stabilité pour les élèves ainsi que le partage d'informations utiles à leur développement.

<b>CE-016-21-22-051</b>	Considérant la proposition de M <sup>me</sup> Bouchard, considérant l'accord du personnel affecté à l'adaptation scolaire, considérant le projet éducatif de l'école ainsi que la transmission de l'information aux parents, M <sup>me</sup> Rehault propose d'approuver le projet Mercredis PM pour l'année 2022-2023.
-------------------------	---

### 3. CONSULTATION

#### 3.1 Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement (Fiches 4 et 9) Art. 79 et 110

<b>CE-016-21-22-052</b>	M. Houde propose l'approuver le document tel que présenté et c'est approuvé à l'unanimité.
-------------------------	--

#### 3.2 Approbation des services complémentaires (fiches 4, 14a) Art. 88 et 110.2

L'aide aux devoirs avec la Maison des Grands-parents de Sainte-Foy va recommencer le 10 avril 2022 et prendra fin le 10 juin 2022. Considérant que 12 bénévoles sont disponibles, 12 élèves avec des besoins marqués ont été ciblés.

#### 3.3 Suite du projet « Avec toute ma tête »

Le projet proposé en lien avec la sécurité routière vise la prévention qui passe principalement par le port du casque. Dans le cadre de ce projet, une formation sur le port du casque d'une heure devrait être offerte aux élèves de 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année au mois de juin.

### 3.4 Tableau d'investissement

Selon le Plan quinquennal 2022-2027, Sainte-Geneviève détient un des plus petits budgets d'investissement au centre de services. Le plan est présenté pour information.

## 4. COUR D'ÉCOLE

M. Labrecque présente les avancées. Grâce aux efforts du comité et à la rédaction de M<sup>me</sup> Alexandra, nous avons obtenu une bourse avec Desjardins. Comme il s'agit d'un financement privé, cela donne plus de latitude à l'école dans la prise de décisions. Le CIUSSS va venir visiter notre cour et émettre des recommandations afin de s'assurer de la sécurité de nos installations.

## 5. INFORMATION

### 5.1 Information de la directrice

**Bilan covid** : Il y a une recrudescence depuis quelques jours comme dans les autres milieux. Les mardis et jeudis, la direction doit rendre des comptes au gouvernement. Nous avons actuellement 4 cas confirmés chez les élèves et 2 cas chez le personnel.

**Investissement bibliothèque** : Les travaux à la bibliothèque ont débuté pendant la semaine de relâche. Des banquettes sous forme de caisses de bois et une armoire de rangement pleine hauteur ont été installées. L'emplacement pour le mur sensoriel a été délimité par une structure mur-plafond. L'idée d'ajouter des coussins en tissu aux banquettes a été mise de côté pour le moment en raison des coûts et des enjeux au niveau de l'hygiène. Un montant de 15 000 \$ a déjà été utilisé pour ces premières étapes.

**Processus de références pour les classes d'adaptation scolaire** : Nous sommes dans le processus de références pour l'an prochain en adaptation scolaire. Il s'agit d'un processus assez long et demande un investissement important de la part des intervenants. Nous avons récemment présenté 12 élèves à des milieux que nous considérons adaptés à leur situation respective. Nous référons 3 élèves de la classe

901 vers le secondaire pour l'an prochain. Pour ce qui est de nos admissions, nous avons reçu 13 demandes actuellement à l'étude pour nos services.

**Bulletins et communications** : Cette année, nous avons 2 bulletins (40 et 60 %) et c'est apprécié des enseignants puisque cela permet d'enseigner davantage et d'utiliser des méthodes d'évaluation diversifiées.

**Opération Enfants-soleil** : Les deux élèves, Adèle et Ève, qui nous ont présenté leur projet cet automne sont sorties à 2 reprises cet hiver pour vendre leurs tricots. Elles ont amassé 197, 75 \$ jusqu'à présent avec la phase tricots. Leur objectif était de 200, 00 \$ et il leur reste la 2<sup>e</sup> phase de culture et vente de plants de tomates à réaliser.

## 5.2 Information du personnel

➤ **M<sup>me</sup> Camille** : Représentante personnel primaire (et préscolaire en remplacement de M<sup>me</sup> Amélie)

### Activités spéciales entre le 26 janvier et le 30 mars 2022 :

**Maternelle 4 ans** - initiation au ski alpin, patinage toutes les semaines et invitation des parents le 3 mars où ils purent constater que tous les enfants patinent, lecture de Mme Juju (Mme Julien de la Maison des Grands-parents) en classe, sortie à Imaginarius et activité cabane à sucre.

**1<sup>re</sup> année** - Éducazoo, planche à neige, yoga et cuisine avec Louna.

**2<sup>e</sup> année** - Patinage, initiation à la planche à neige, décompte des médailles olympiques, activités sportives diverses, yoga, projet animaux, Éducazoo, expérience scientifique et projet livre de recettes avec Madame Arielle (stagiaire).

**3<sup>e</sup> année** - **Mariève**: Moozoom (rejet et intimidation), déjeuner pyjama, 2 conférences sur la persévérance données par Laurent Duvernay-Tardif et par des athlètes du Rouge et Or de l'Université Laval, patinage, fête des neiges et chocolat chaud, remise de médailles faites par M. Robitaille (papa d'Arnaud et d'Anaïs), ateliers de robotique avec les We Do, cours de yoga, initiation au Poull ball. **Andréanne**: Ateliers de robotique avec les We Do.

**4-5<sup>e</sup> année** - Cours de yoga, 4<sup>e</sup> : fabrication de maquettes sur les seigneuries, démarrage de notre entreprise "Uni-lecture", projet concernant les Jeux olympiques, conférence avec Laurent Duvernay-Tardif, défis sportifs de l'école en février, projet sur la santé et la sécurité à l'école (CNESS), écriture d'une



lettre à envoyer à la poste, activité éducative "Mythes et légendes" par le Musée des Plaines d'Abraham.

**6<sup>e</sup> année - Marie-Line :** Dans le cadre d'un projet entrepreneurial, les élèves de 6<sup>e</sup> année d'anglais intensif animent des périodes de jeux de société en anglais pour les 5<sup>e</sup> année à raison d'une fois par semaine. Les buts de ce projet sont de familiariser les futurs 6<sup>e</sup> année au concept d'anglais intensif, tisser des liens dès cette année et viser à diminuer le niveau d'anxiété des élèves face à ce nouveau programme. En plus d'animer les jeux, les élèves de 6<sup>e</sup> année aident leurs camarades plus jeunes à utiliser le langage fonctionnel en anglais dans un contexte ludique. Le projet est aussi accessible aux autres classes de l'école.

Le 5 avril en après-midi, les élèves seront en sortie à l'Orchestre symphonique de Québec pour le spectacle Circus Opus.

En anglais, création de restaurants en équipe. Nous invitons d'autres classes à venir commander à nos restaurants.

#### **Adaptation scolaire -**

- Activités spéciales pour la semaine de la déficience intellectuelle : cuisine de pizza + dîner spécial, déjeuner au Mcdo (901), tire d'érable sur la neige.
- Activité de sensibilisation pour la déficience intellectuelle (Capsule vidéo, littérature jeunesse, mosaik sur "Pour moi, la différence c'est...").
- Sortie au Métro/subway et dégustation de fruits pour le mois de l'alimentation
- Activité de sensibilisation pour la trisomie 21 : bricolage de bas dépareillés et affichage dans l'école

#### **> M<sup>me</sup> Geneviève : Responsable du service de garde**

Les mois de janvier et février ont été plus difficiles au niveau du manque de personnel et nous remercions les parents qui sont venus chercher nos élèves plus tôt lorsque nous avons transmis un message à cet effet.

#### **> M<sup>me</sup> Chabot (service de garde)**

- *Le spectacle de théâtre de marionnettes de Noël a été présenté avant la relâche devant les 4 groupes du préscolaire.*
- Les 4 groupes de 3 à 6<sup>e</sup> année au service de garde sont en préparation d'un projet d'envergure. Les parents recevront des invitations via leur

enfant d'ici quelques semaines. Il s'agit d'un concours de talent qui devrait avoir lieu le jeudi 5 mai 2022 en soirée au gymnase de l'école. Le nom du spectacle : Les artistes du sandwich, se veut une thématique absurde et rigolote. Chaque élève a un rôle à jouer dans la préparation de cette soirée.

### 5.3 Information du Comité de parents

Une question revient au sujet des enveloppes pour la **Caisse scolaire**. Les enveloppes de dépôt devraient être distribuées aux classes prochainement afin que les enfants et leurs parents puissent déposer des sous à la caisse. L'information devrait être transmise aux parents via L'info parents. La direction nous informe toutefois que les enveloppes sont disponibles sur le dessus de la boîte de dépôts pour ceux qui seraient intéressés à déposer avant le retour officiel dans les classes.

Concernant notre **Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**, on souligne que notre CE est bien informé à ce propos.

Les élèves qui font de la **douance** est un sujet qui revient aux comités de parents et des inquiétudes perdurent.

La **protectrice de l'élève** sera dorénavant un poste occupé par le ministère plutôt que par le centre de services.

La question des **micro-ondes** est un débat au comité de parents, mais les dîners sans micro-ondes sont encore le choix privilégié pour notre école.

### 5.4 Information de la présidence du CÉ

M. Boucher salue diverses implications de la part des parents dont la surveillance de récréations lors de la semaine des enseignants.

Il est prévu que le portail Mosaïk soit substitué par le logiciel SAGIR.

## 6. AUTRES SUJETS

### 6.1 Budget de fonctionnement du CÉ

M. Boucher a rassemblé les montants soumis par les membres et créé un budget initial. Il est proposé de faire une activité de cohésion avant le dernier CE de l'année qui aura lieu en juin.

Le budget de fonctionnement des CE ayant été revu à la baisse récemment, plusieurs écoles enregistrent un manque de fonds à ce niveau. Ainsi, M. Labrecque propose de mandater M. Boucher de rédiger une lettre adressée au centre de services à l'effet que le budget pour les frais de fonctionnement est insuffisant.

## **6.2 Sac d'école**

M. Houde ramène le point que le sac à dos de sa fille est très lourd chaque soir. Les parents des 6<sup>e</sup> année s'entendent sur l'enjeu du cartable 2 pouces. Il est demandé que l'équipe-école réfléchisse à des solutions afin que les cartables d'étude soient moins volumineux. Aussi, une question de rangement sécuritaire du matériel comme les écouteurs serait à explorer.

## **6.3 Mur d'escalade**

On s'informe sur l'utilisation qui est faite du mur d'escalade. Le personnel de l'école nomme que le mur d'escalade au gymnase est surtout utilisé lors de cours d'éducation physique. Il est rarement utilisé au service de garde puisqu'il demande une surveillance plus soutenue et que peu d'élèves peuvent y grimper en même temps. Pour d'autres informations, il faudra voir auprès de M. Lajoie directement.

## **7. FERMETURE**

### **7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement**

La prochaine séance du CÉ de l'école Sainte-Geneviève aura lieu le **mercredi 25 mai 2022 à 19 h 15** en présentiel à la bibliothèque de l'école.

### **7.2 Levée de l'assemblée**

M. Labrecque propose la levée de l'assemblée à 22 h 16 et c'est approuvé à l'unanimité.



Sébastien Boucher, président

Véronique Bouchard, Directrice